

Séance du 24 juin 2026

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le

ID : 084-218400893-20260625-26_DS_211-DE

S²LO

N° 26.DS.211

OBJET : Modification du chapitre 10 de la tarification communale 2026.

L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le VINGT-QUATRE, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilot Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois de juin sous la présidence de Monsieur Aurélien AUCLAIR et la désignation de Madame Christine GIULIANOTTO en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Naïs MENGIN, Jacques BARONE, Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA, Michel AUTRAN, Christine GIULIANOTTO, Jean-Michel APPLANAT, Anne-Marie LUCHETTI, Patrice CHASSAGNE, Geneviève CLEMENT, **Adjoint.**

Jean Marc ACERO, Cécile ANDJERAKIAN, Nicole BLANC, Françoise BURDEYRON, Carine COHEN, William COLOMBARD, Pierre CRUMIERE, Caroline DANDRE, Djivan DERVARTANIAN, Catherine DICHE-JOSEPH, Dominique DIEULOUFET, Cathy FRAIKIN, Laurent LECAULT, Annick LEDUC, Sophie MICHEL, Jean-François MIRETTI, Thierry NICOLAS, Denis ODETTO, Cédric PERRY, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :

Anne Priscille BAZELAIRE à Jean-François MIRETTI

Jérôme NARBONNE à Pierre CRUMIERE

Lionel NEGRE à Cécile ANDJERAKIAN

Julien POGOLOTTI à Patrice CHASSAGNE

Mes chers collègues,

Il est nécessaire de modifier le chapitre 10, rubrique « Location ponctuelle de la salle de réunion - Halle des Sports » de la tarification communale afin de permettre sa mise à disposition à titre gratuit.

Exposé des motifs :

La tarification communale réunissant les redevances et droits divers à percevoir par la Ville pour l'année 2026, votée le 16 décembre 2025, doit être modifiée pour permettre la mise à disposition gratuite de la salle de réunion de la Direction des Sports aux associations sportives pertuisiennes.

Le chapitre 10, rubrique « Location ponctuelle de la salle de réunion - Halle des Sports » de la tarification communale est modifié comme suit :

Rubriques	Tarif 2026 voté le 16/12/2025	Tarif 2026 voté le 24/06/2026
Location ponctuelle de la salle de réunion - Halle des Sports	Par utilisation	Par utilisation
Par créneau d'utilisation	15,00	0

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

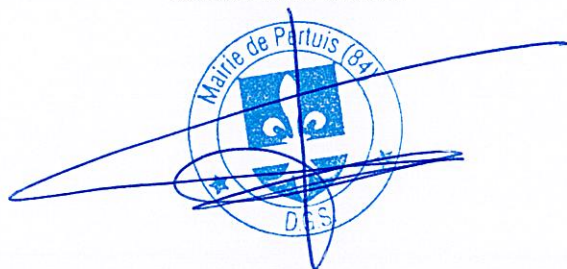
VU la tarification communale 2026 votée lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2025,

Au vu de ce qui précède, et oui l'exposé de son Président, le conseil municipal :

A L'UNANIMITE

► **APPROUVE** la modification du chapitre 10 de la tarification communale 2026.

**Le Maire,
Aurélien AUCLAIR**



**La Secrétaire de séance
Christine GIULIANOTTO**



Certifié exécutoire
Publié le 25 juin 2026

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le

ID : 084-218400893-20260625-26_DS_211-DE

